

Marché à procédure adaptée
Fournitures et services

**Relevés terrain et valorisation des traces inscrites au
PDIPR à travers « Rando Guadeloupe »**

Cahier des charges



Date limite de réponse :
mercredi 7 novembre 2018 – 12h00 (heure Guadeloupe)

Contexte

Le Parc national de la Guadeloupe a mis en place depuis septembre 2014 un site internet de valorisation des itinéraires de randonnée, comportant également des informations patrimoniales.

Appelé « Rando Guadeloupe », ce site internet est accessible à l'adresse suivante : www.randoguadeloupe.gp

Le site s'appuie sur une base de données géographiques unique, commune à deux modules (*module interne « Géotrek » et site web grand public « Rando Guadeloupe »*) - voir schéma, annexe I -

Le Conseil départemental est la collectivité compétente pour l'élaboration et la mise en œuvre du Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR), en application de l'article L361-1 du Code de l'Environnement. Le PDIPR recense les traces ouvertes à la randonnée pédestre sur l'ensemble de l'archipel, et éventuellement équestre et VTT.

En Guadeloupe, le PDIPR a été révisé en 2016, après délibération des communes et validation du Conseil départemental.

Le document public est disponible en ligne :

http://www.randoguadeloupe.gp/images/custom/PDIPR_randonneurs.pdf

Il est apparu opportun de centraliser et diffuser sur le site « [Rando Guadeloupe](http://www.randoguadeloupe.gp) » l'ensemble des itinéraires de randonnées de l'archipel inscrits au PDIPR.

C'était l'objet de la première convention entre le Département et le Parc national (convention n°24/2016), qui s'est achevée fin Mars 2018.

L'ensemble du travail n'ayant pas pu être réalisé par le Département en raison d'un volume trop important et souhaitant poursuivre la mission, le Département et le Parc national ont renouvelé leur partenariat, sous une forme nouvelle. Celle-ci prévoit maintenant qu'une partie du travail soit sous-traitée à un prestataire, professionnel de la randonnée [convention PNG-CD971, délibération CD971 du 03/10/2018]. Cette prestation est financée par le Parc national, dans le cadre de la mise en œuvre de la Charte de Territoire [promotion du territoire, des acteurs et des activités douces de découverte des espaces naturels].

Pour information, d'autres conventions ont été signées par le Parc national sur le projet, avec :

- *le Comité Guadeloupéen de Randonnée Pédestre (CGRP), pour un accompagnement terrain sur des traces situées en aire d'adhésion du PNG et figurant dans le Topoguide® « la Guadeloupe et ses îles à pied ».*
Convention d'un an, qui s'est achevée en 05/2016.
- *l'Office national des Forêts (ONF), pour l'utilisation de Géotrek, notamment pour un usage interne ONF concernant la gestion des travaux et de la signalétique. + Valorisation des animations nature proposées par l'ONF.*
Convention de deux ans, jusqu'à 05/2019. Renouvelable.
- *la Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre (CANGT), pour valoriser la boucle du nord Grande-Terre sur le site « Rando Guadeloupe » (3 tronçons pour le moment, entre Port-Louis et Anse-Bertrand).*
Convention de deux ans, renouvelable.

Objet de la prestation

Un certain nombres d'itinéraires et d'informations ont déjà été intégrés et vont continuer à l'être par le PNG et les partenaires du projet.

La présente prestation prévoit la valorisation de 41 traces du PDIPR :

→ 22 traces à réaliser en prioritaire

→ 19 traces à réaliser en priorité 2.

Ces 41 traces sont situées en Guadeloupe (Basse-Terre et Grande-Terre). Leur liste est portée **annexe II**.

Les traces sont soit des boucles, soit des allers/retours, soit parfois seulement des chemins permettant une liaison entre deux itinéraires. Le prestataire devra respecter le découpage prévu au PDIPR – voir **annexe III**.

NB : les randonnées usage pédestre seront traitées pour le moment uniquement.

Les attentes :

1) Le prestataire retenu devra s'organiser pour réaliser les sorties terrain sur chacune des 41 traces de la liste, pour relever et fournir sur chacune d'elle les informations nécessaires au projet, à savoir :

- **informations géographiques** : tracé précis des randonnées et des points d'intérêt (relevés GPS) – voir **annexe IV**.
Un extrait cartographique issu du PDIPR est fourni – voir **annexe III**.
- **photos d'illustration** des randonnées (ambiance, vues générales) et de chaque point d'intérêt. La qualité des prises de vue sera un élément important.
- **informations thématiques** : le prestataire utilisera ses connaissances naturalistes et patrimoniales afin de proposer des renseignements intéressants pour les randonneurs (*points d'intérêt, faune-flore, patrimoine historique, anecdotes etc.*).
Les relevés seront à faire selon la grille de cadrage définie, pour obtenir un ensemble de relevés homogènes - voir **annexe IV** -

2) Les informations relevées lors des sorties terrain -textes et photos- seront à mettre en ligne (internet) par le prestataire dans la base « Géotrek » en vue de leur publication sur le site internet grand public « Rando Guadeloupe » et l'application mobile du même nom.

Pour information, voir un exemple de fiche -maquette finale **annexe V**.

NB : les textes sont à remplir en langue française ; les traductions anglais / espagnol seront assurées par le PNG ultérieurement.

Ce travail de saisie informatique nécessite du temps, de la précision et une certaine rigueur (orthographe notamment). Des connaissances de base en informatique sont nécessaires : être familiarisé avec le traitement de texte.

Il est souhaitable que les relevés terrain et la saisie informatique soit réalisés par une seule et même personne, celle ayant fait la randonnée, afin de restituer sur Géotrek tous les éléments composant les randonnées réalisées.

Le prestataire devra disposer d'un GPS et d'un appareil photo, ainsi que d'un ordinateur avec connexion internet pour réaliser cette mission.

3) Concession de droits d'utilisation sur les données :

→ Ce marché de prestations intellectuelles comprendra une concession de droits d'utilisation sur les données (textes, données cartographiques, photos), qui sera signée entre le prestataire retenu et le Parc national de la Guadeloupe dans le cadre de la prestation.

Engagements du Parc national

Le PNG assurera une formation technique du prestataire sur Géotrek pour lui montrer le travail de saisie informatique (*compter 3h environ pour la formation, dans les bureaux du PNG*).

Un accès à Géotrek sera donné (codes de connexion), le temps de la réalisation de la prestation.

Un accompagnement sur le terrain pour montrer le principe de saisie GPS pourra être envisagé, en fonction de la disponibilité de la responsable du projet.

Les informations une fois dans Géotrek feront l'objet d'une relecture et validation par le PNG et le Conseil Départemental.

Les traces et données du prestataire seront ensuite diffusées sur le site internet « Rando Guadeloupe » et sur l'application mobile.

Calendrier attendu de réalisation

- début de la prestation : à la signature de la convention entre le PNG et le prestataire retenu
- fin des sorties « traces priorité 1 » et saisie des données associées : **max. 21 décembre 2018**
- fin des sorties « traces priorité 2 » et saisie des données associées : **max. 22 février 2019.**

Un calendrier de paiement sera défini dans la convention entre le PNG et le prestataire ; il sera calqué sur l'avancement de la prestation.

Candidature

Les réponses sont à faire parvenir pour le **mercredi 07 novembre 2018**, 12h00, derniers délais.

Candidature composée de :

- Candidature : présentation du prestataire et références (expérience, qualifications (AMM ?), statut professionnel)
- Proposition d'offre commerciale (devis) - *Le prix de la concession des droits d'utilisation des données sera forfaitairement compris dans le montant du marché.*
- Engagement sur les délais attendus.
- 2 ou 3 exemples de photos nature réalisées.

Contact technique :

Céline LESPONNE

responsable du projet « Rando Guadeloupe »

Parc national de la Guadeloupe

43 rue Jean Jaurès

97122 BAIE-MAHAULT

mail : celine.lesponne@guadeloupe-parcnational.fr

tél : 0690 27 55 27

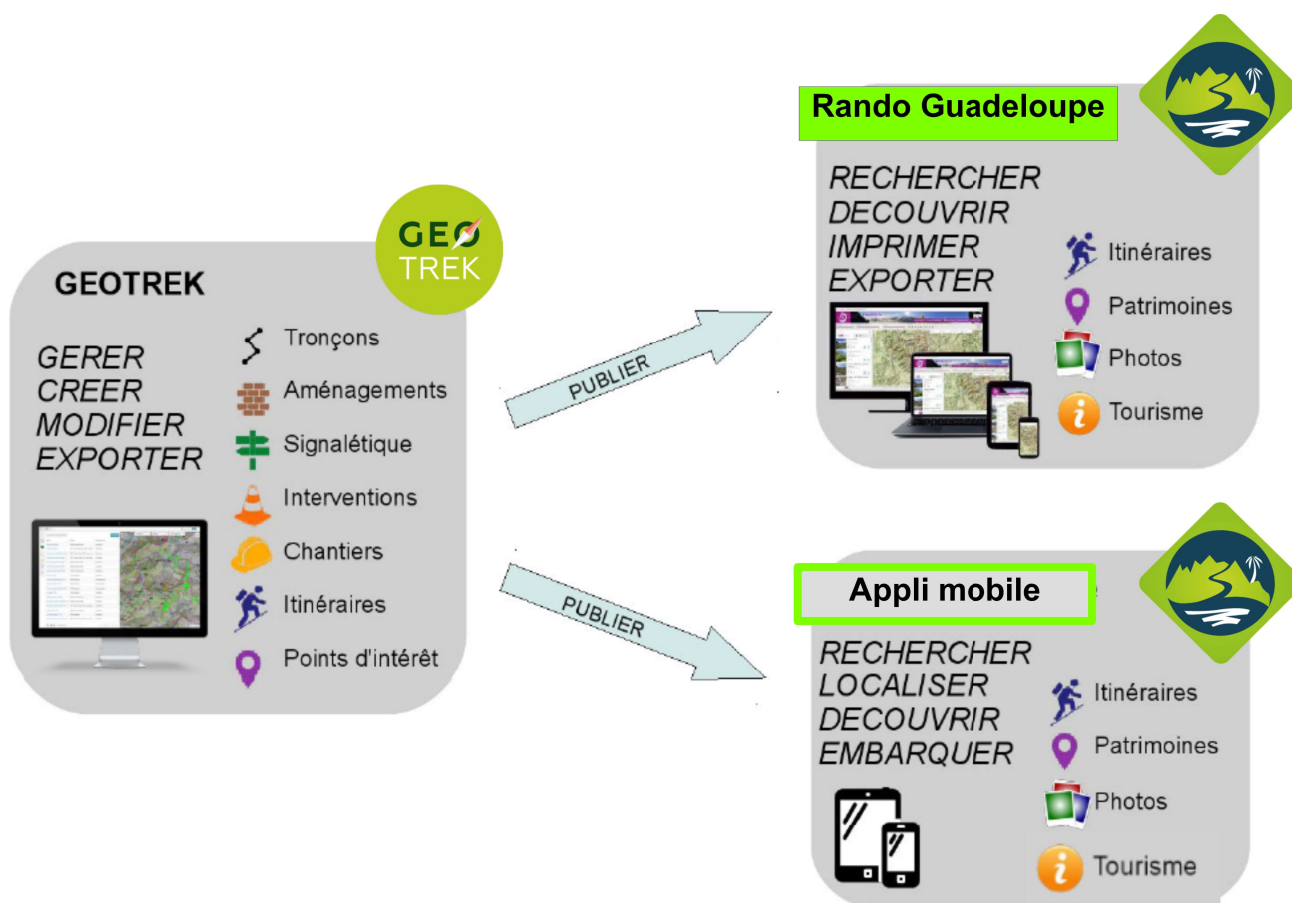
Le candidat sera retenu en fonction de critères :

prix, expérience du prestataire en matière de randonnée et connaissance du territoire, réponse aux attentes de la prestation (*délais de réalisation proposés, compétences informatiques, qualité des photos réalisées, ...*).

Baie-Mahault, le 29/10/2018

Annexe I

EXPLICATION DES DIFFÉRENTS MODULES TECHNIQUES



Annexe II

LISTE DES TRACES INSCRITES AU PDIPR, CONCERNEES PAR LA PRESTATION

→ voir tableau

Récapitulatif :

prestation : 41 traces, dont 22 en prioritaire.

Annexe III

CARTES DES TRACES INSCRITES AU PDIPR, CONCERNEES PAR LA PRESTATION

→ voir fiches PDF jointes

Annexe IV

GRILLE A REMPLIR LORS DES RELEVÉS TERRAIN (1 grille par trace)

Secteur : *ex : sud Basse-Terre*

Commune(s) concernée(s) : *ex : Gourbeyre*

Prestataire : *M. xx*

Réécriture : *M. xx*

Relecture : *M. xx / assoc. Xx*

Date de la sortie terrain : *xx/xx/2018*

Nom de l'itinéraire	<i>Ex : Trace des Ruisseaux</i>
Chapeau	<i>Texte bref (apparaîtra comme le résumé de la trace)</i>
Ambiance ou témoignage	<i>Texte bref (apparaîtra en dessous du texte « chapeau » ; donne un aperçu supplémentaire de la trace : ressenti, anecdote terrain etc)</i>
Description	<i>Descriptif « pas à pas » de l'itinéraire ; donner informations de guidage, dans le sens de la randonnée : carrefours / passage de difficultés éventuelles etc</i>
Durée totale	<i>NB : les durées indiquées pour les itinéraires sont indicatives. Elles tiennent compte de la longueur et des dénivelés et ont été calculées sur la base d'un randonneur moyen.</i>
Type	<i>Boucle / aller-retour / traversée « aller simple »</i>
Difficulté	<i>4 niveaux de la FFRP : TF / F / M / D</i>
Usages	<i>Ex : pédestre</i>
Coeur du PNG	<i>Oui / non, en partie</i>
Thématiques de l'itinéraire	<i>Rivières et cascades / Etangs et zones humides / Littoral et falaises / Paysages agricoles / Géologie / Patrimoine culturel et bâti / Refuges / Zones de détente / Sentiers de découverte</i>
Départ	<i>Ex : parking de la Maison de la Forêt</i>
Arrivée	<i>Ex : Parking Moreau (terminus de la route forestière), Goyave</i>
Parking	<i>Ex: Parking du Col des Mamelles, RD 23.</i>
Accès routier	<i>Point GPS du départ</i> <i>Texte</i> <i>Ex : Sur la route RN1 à Goyave, ne pas sortir à la direction « Bois Sec / Bonfils / Moreau » mais tourner en direction de « Douville / Chutes Moreau », route C7. La route rétrécit progressivement et se transforme en route forestière. Suivre cette route montante sur 8 Km. Se garer au terminus, sur le parking aménagé.</i>
Transport en commun	<i>Oui / non</i> <i>N° ou intitulé de la ligne de bus – Nom du transporteur</i>
Recommandations	<i>Ex : Attention : parking et baignade non surveillés.</i> <i>Etre vigilant dans les déplacements/traversées sur la route RD23 :</i>

	<i>important trafic routier.</i> <i>Le site ne dispose pas de poubelles : merci d'avoir un comportement citoyen et de rapporter vos déchets avec vous.</i> <i><u>Ou :</u> Cet itinéraire est dangereux en cas de pluie. Ne pas s'y engager s'il a plu la veille ou si le mauvais temps est annoncé. En cas de montée des eaux, ne pas tenter de traverser la rivière, attendre la décrue.</i>
Public en autonomie ?	Le prestataire indiquera un critère pour chaque trace, faisant état de la possibilité de réaliser les itinéraires en autonomie ou si la randonnée nécessite d'être accompagnée (<i>réseau professionnels AMM</i>). • <i>Autonomie (TF)</i> • <i>Vigilance</i> • <i>Nécessité accompagnement</i>
Réseaux	PR / GR autres usages (VTT)
Type de balisage	Ex : Panneau signalétique / peinture / ...

Points d'intérêts sur l'itinéraire :	
NOM	DESCRIPTION
Nom du point d'intérêt + <u>TYPE :</u> • <i>cascade / rivière</i> • <i>étang</i> • <i>faune</i> • <i>flore</i> • <i>Géologie</i> • <i>Histoire</i> • <i>panneau (pédagogique)</i> • <i>patrimoine</i> • <i>paysage agricole</i> • <i>point de vue</i> • <i>refuge / abris</i> • <i>sommet</i>	<i>Ex :</i> <i><u>nom :</u> La Chute du Galion</i> <i><u>type :</u> cascade / rivière</i> <i><u>Descriptif :</u></i> <i>Creusée dans la lave, la Chute du Galion se jette sur 40 mètres de hauteur. La source du Galion est chauffée par le volcan (d'où la couleur orangée causée par le soufre), mais arrivée à la Chute, elle retrouve une température normale.</i>

PRECISIONS :

→ Est considéré comme un point d'intérêt (P.O.I.) :
Éléments topographiques (sommet, falaise etc), hydrographiques, historiques et patrimoniaux, faune spécifique, flore remarquable etc.

→ Un itinéraire peut avoir entre 1 et une vingtaine de POI maximum, pour des raisons informatiques.

→ Penser à numérotter correctement les points saisis au GPS sur le terrain ; dans tous les cas, s'assurer que la correspondance entre le numéro de point sur le GPS (waypoint) et l'information relative au POI décrite dans le tableau est correcte et « traçable »
(ex : point n°102 du GPS = POI « Gommier blanc », décrit comme 3ème POI sur la trace).

Annexe V

EXEMPLE DE FICHE FINALE DU SITE « RANDO GUADELOUPE »

→ voir *PDF joint*